

Le 5 septembre à Paris

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

France Biotech et le Réseau C.U.R.I.E. annoncent le lancement d'une nouvelle formation pour les valorisateurs et entrepreneurs sur le transfert de technologies dans le domaine de la santé

« Comment négocier en confiance pour créer de la valeur », tel est le thème de la nouvelle formation proposée par France Biotech et le Réseau C.U.R.I.E. à destination des structures de valorisation et entrepreneurs qui aura lieu les 25 et 26 septembre à Paris.

Paris, le 5 septembre 2019. France Biotech, l'association des entrepreneurs de l'innovation en santé (www.france-biotech.fr) et le Réseau C.U.R.I.E (www.curie.asso.fr), réseau des professionnels de la valorisation de la recherche publique, ont décidé conjointement de bâtir une formation sur le transfert de technologies spécifiquement dans le domaine de la santé afin d'accompagner les entrepreneurs dans leur démarche d'établissement de partenariat public/privé et notamment à destination des plus jeunes entreprises et primo entrepreneurs. Cette formation s'adresse à la fois aux porteurs de projet/entrepreneurs et aux valorisateurs.

La majorité des actifs développés par les entreprises innovantes dans le domaine de la santé sont issus de la sphère académique française. Ainsi, la négociation entre entrepreneur et l'établissement de recherche fait partie du processus classique de valorisation et nécessite une compréhension mutuelle des enjeux des différents acteurs.

Cette formation a pour objectif d'expliquer les mécanismes de création de valeur pour réussir un transfert de technologies. Les participants aborderont les différentes étapes de négociation en incluant les attentes et les contraintes de toutes les parties prenantes. La spécificité de la négociation de licence – avec ou sans prise de participation – ainsi que l'importance de fonder une relation basée sur la confiance sont également des thématiques qui seront abordées.

Les prérequis sont les suivants :

- pour les porteurs de projet/entrepreneurs : avoir ou être en cours d'acquisition d'une technologie, de la propriété intellectuelle, avoir un marché et un business plan ;
- pour les valorisateurs : être acteur de la valorisation de la recherche publique et être concerné par un processus de négociation avec les startups.

Cette initiative est le fruit des travaux conduits au sein du groupe de travail « Transfert de Technologie » de France Biotech dans l'optique de renforcer le dialogue entre les structures de valorisation et les entrepreneurs de l'innovation en santé et d'assurer ainsi le bon déroulement des partenariats public-privé.

Ouverte à l'ensemble des entrepreneurs issus de la Healthtech et aux valorisateurs en charge du transfert de technologie, les thèmes suivants seront abordés sur les 2 jours :

- Comment créer de la valeur économique ? Nécessité d'aligner les résultats de recherche et les perspectives de développement économique.
- Mise au point sur la notion d'un contrat : les clauses principales et l'articulation avec, d'une part, la stratégie de transfert et, d'autres part, de développement.
- Les exigences des deux parties : comment négocier un accord de partenariat ou une licence ?

« Nous nous réjouissons de cette formation avec le Réseau C.U.R.I.E. Elle sera particulièrement utile aux primo-entrepreneurs qui en sont aux premiers stades de développement de leur entreprise, et qui doivent établir des partenariats public-privé notamment à travers l'actif principal de leur société à savoir la licence. L'objectif immédiat pour nous est d'instaurer très tôt le dialogue, la compréhension et la confiance par la transparence des enjeux croisés et le partage de vision qui permettra de fluidifier cette étape pour les entrepreneurs. Sur le plus long terme, nous espérons que les différents protagonistes bénéficieront d'une expertise sectorielle et d'une meilleure compréhension des enjeux réciproques et ainsi que les partenariats public-privé seront facilités », précise Franck Mouthon, Vice-Président et Coordinateur du groupe de travail sur les partenariats public-privé de France Biotech.

« Nous nous félicitons de cette initiative avec France Biotech. Cette formation est une réponse concrète aux résultats du groupe de travail Transfert de Technologies. Elle favorisera le partage et l'ouverture d'esprit. Les interactions autour de la méthode se feront au bénéfice de la convergence et du gain de temps. La création d'entreprise issue de la recherche publique porte beaucoup d'espoir en termes d'impacts économiques et sociétaux, nous voulons apporter les clés pour faire de cette étape une force au service de la réussite des projets », ajoute Maylis Chusseau, Présidente du Réseau C.U.R.I.E.

Pour plus d'informations sur cette formation ou pour vous inscrire :

<https://www.curie.asso.fr/Comment-negocier-en-confiance-pour-creer-de-la-valeur-682.html>

Formation éligible OPCA -Réduction pour les membres du Réseau C.U.R.I.E & France Biotech

À propos de France Biotech :

Créée en 1997, France Biotech est l'association indépendante qui fédère les entrepreneurs de l'innovation en santé et leurs partenaires experts (investisseurs, juristes, instituts de recherche, pôles de compétitivité...). Sa raison d'être est de faciliter en France l'innovation dans la santé et d'aider les start-ups et les PME de ce secteur à devenir des entreprises performantes et capables de concevoir rapidement de nouvelles solutions thérapeutiques. A l'origine du statut de JEI (Jeune Entreprise Innovante) mis en place lors de la Loi de Finances de 2004, France Biotech milite pour que le secteur innovant de la santé soit reconnu comme industrie de pointe prioritaire. France Biotech est présidée par Maryvonne Hiance et compte plus de 200 membres. www.france-biotech.fr

À propos du Réseau C.U.R.I.E. :

Le Réseau C.U.R.I.E fédère depuis 27 ans, les professionnels de la valorisation, du transfert de technologie et de l'innovation issue de la recherche publique. Fort de ses 190 membres (organismes de recherche, universités, CHU, grandes écoles, filiales de valorisation, fondations, SATT, IRT...), le Réseau C.U.R.I.E assure une mission de promotion, de développement et de professionnalisation du transfert de technologie, de savoir-faire et de compétences issus du secteur public vers le monde socio-économique.

Le Réseau C.U.R.I.E est au cœur d'un écosystème public-privé au service de la performance économique et du progrès social.

Le Réseau C.U.R.I.E propose une offre complète de formations aux métiers de la valorisation et du transfert de technologie, assure la distribution des cahiers de laboratoire, outils de protection de la propriété intellectuelle, organise un congrès chaque année, temps fort de la communauté de la valorisation et du transfert, mène l'enquête nationale sur les indicateurs de la valorisation et des partenariats, défend les intérêts de ses membres par ses actions auprès des pouvoirs publics

CONTACTS PRESSE

Contacts presse ALIZE RP

Caroline Carmagnol
francebiotech@alizerp.com
06 64 18 99 59

France Biotech

Maryvonne Hiance
Présidente
mhiance@france-biotech.org

Réseau C.U.R.I.E.

Lisa Mestre
Chargée de communication
lisa.mestre@curie.asso.fr
01 42 81 49 29
@Reseaurcurie – www.curie.asso.fr